

COMPTE RENDU

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 02 MARS 2020

Le Conseil Municipal de Monclar s'est réuni en Mairie le 02 Mars 2020 à 20H30 sous la présidence de Monsieur Gérard STUYK, Maire.

Présents : Mmes BRULANT. CATHERINE. Mrs BIASI. BOUISSIERE. CAGNATI. DECOURTY. JUGIE. LATOUR. STUYK.

Absents : Mme LABIGOUE. Mrs CUNY. LORENZATO.

Secrétaire de séance : Mme BRULANT.

Aucune observation n'étant faite, on passe à l'ordre du jour.

M. BOUISSIERE, Premier Adjoint, préside la séance pendant le vote des différents comptes administratifs.

Régie Transport Scolaire

Compte Administratif 2019 :

M. BOUISSIERE donne lecture du compte administratif 2019 dressé par M. le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 17 169.42 €. Le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité (POUR 8), M. le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Compte de Gestion 2019 :

M. BOUISSIERE donne lecture du compte de gestion de la régie transport scolaire dressé par M. DIOT, receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par M. le Maire. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Commune

Compte Administratif 2019 :

M. BOUISSIERE donne lecture du compte administratif 2019 dressé par M. le Maire. Le résultat fait apparaître un excédent de clôture de 251 345.71 €. Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité (POUR 8), M. le Maire n'ayant pas pris part au vote.

Compte de Gestion 2019 :

M. BOUISSIERE donne lecture du compte de gestion de la commune dressé par M. DIOT, receveur. Le résultat est identique au compte administratif dressé par M. le Maire. Le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents.

Stationnement Rue Cardonnet :

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il y a lieu de réglementer le stationnement rue Cardonnet au niveau de l'immeuble appartenant au Foyer du Mont Clair. En effet, la rue étant étroite, si des véhicules sont garés aux abords du bâtiment, l'accès devient très difficile pour des transports en commun. Le conseil municipal décide que la Commission Voirie se rende sur les lieux afin de déterminer la partie à interdire au stationnement.

Tour de garde élections municipales :

M. le Maire rappelle les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 et sollicite l'assemblée pour la tenue du bureau de vote. M. le Maire suggère que les candidats à cette élection participent à la tenue du bureau de vote. Le conseil municipal est favorable à cette proposition.

Informations diverses :

Projet Commun de Solidarité: M. BOUSSIÈRE fait part à l'assemblée d'un questionnaire remis par une administrée, adressé au conseil municipal pour connaître leur point de vue sur une boulangerie associative. Après lecture du questionnaire, le conseil municipal, à l'unanimité propose de recevoir la porteuse du projet. Cette rencontre sera menée par la prochaine municipalité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.
